



CIR : un projet de recherche ? Une étude clinique ? N'hésitez pas à nous en faire part.

Le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) a accordé à VETODIAG l'agrément en tant qu'organisme exécutant des travaux de recherche et de développement pour le compte d'entreprises.

Nous accompagnons les efforts de recherche de nos clients en leur permettant de **recupérer, sous forme de crédit d'impôt (CIR), une partie des prestations qu'ils nous confient** dans le cadre de leurs travaux de recherche (jusqu'à 30%).

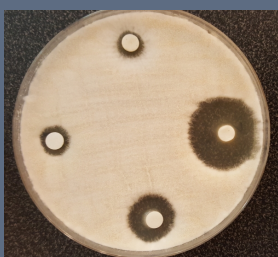
Génétique du chien

Dans le cadre de travaux de recherche sur les causes génétiques de certaines entités

pathologiques de l'espèce canine (**mélanome, lymphome, sarcome, adénite sébacée, hypercortisolisme du scottish terrier...**), une collaboration a été mise en place avec l'équipe du CNRS du Dr Catherine ANDRE (Laboratoire « Génétique & Développement » UMR6290 Université de Rennes 1).



Certains comptes-rendus leur seront envoyés et un membre de leur équipe sera donc susceptible de vous contacter au sujet du cas, sauf avis contraire de votre part. Les données contenues dans les comptes-rendus restent bien évidemment confidentielles.



Etudes internes

Dans un souci constant d'amélioration de la qualité et de la diversité de nos analyses, des études sont menées en interne pour **développer de nouvelles techniques, adapter des procédures ou valider des méthodologies prometteuses.**

Ici un exemple de mise au point d'une technique d'antifongigramme dans le cadre d'un projet de recherche sur les mycoses des poches gutturales chez le cheval.

Vos attentes ou suggestions sont toujours les bienvenues !